

Prime d'intéressement : La triple arnaque !!

Le 23 février, PSA annoncera un nouveau record de bénéfices.

Avec le NCS et le NEC, la direction remplace les augmentations générales du salaire de base par une prime d'intéressement qu'elle calcul comme ça l'arrange... Toucher 1 000 ou 2000 euros est toujours bon à prendre surtout que cet argent vient de notre travail. Mais derrière l'effet de la somme se cache une belle arnaque :

Arnaque1 : la prime d'intéressement n'est pas cotisable. Autant de perdu pour le calcul de la retraite ou de la prime de départ (volontaire ou non).

Arnaque2 : par contre, elle reste imposable (CSG, CRDS, impôt sur le revenu).

Arnaque3 : son montant est aléatoire et incontrôlable.

2015 : 1,2 milliard de bénéfice a donné 1650 euro net de prime d'intéressement.
2016 : les bénéfices vont quasiment doubler. La prime devrait logiquement doubler.
Alors pourquoi on entend parler d'une prime de seulement 2000 euro.

Rappel sur le nouveau compteur modulation version NEC : -12 jours/+8jours

Exemple sur 12H+

Avant : 5 non payés, 7 payés

Aujourd'hui : 8 non payés, 4 payés

JOURS	NCS1	NCS2 (NEC)
1	H+ non payé	H+ non payé
2	H+ non payé	H+ non payé
3	H+ non payé	H+ payé
4	H+ non payé	H+ non payé
5	H+ non payé	H+ non payé
6	H+ payé	H+ payé
7	H+ payé	H+ non payé
8	H+ payé	H+ non payé
9	H+ payé	H+ payé
10	H+ payé	H+ non payé
11	H+ payé	H+ non payé
12	H+ payé	H+ payé